

JE SUIS UN(E) DÉPUTÉ(E) GODILLOT !



**« J'AI REFUSÉ LA POSSIBILITÉ D'UN RÉFÉRENDUM
CAR JE NE REPRÉSENTE PAS LE PEUPLE
MAIS JE REPRÉSENTE MON PARTI ! »**

Malgré l'avis négatif rendu par différentes institutions et caisses de sécurité sociale, malgré l'avis négatif donné par le conseil supérieur de la fonction militaire, et plus sévère encore l'avis du Conseil d'État qui pointe des insuffisances, des lacunes et des problèmes institutionnels. Malgré l'opposition de 100% des barreaux et de pratiquement toutes les professions libérales, malgré la mobilisation massive des salariés du public et du privé, malgré le rejet chez une grande partie de la population de ce projet de réforme...

Le texte de loi sur la retraite universelle à points est présenté à l'Assemblée :

- Sans connaître la teneur des 29 ordonnances qui viendront compléter ce texte, 29 ordonnances qui échapperont au débat parlementaire.
- Sans connaître la valeur du point ni l'indicateur qui servira à le calculer.
- Sans connaître l'âge d'équilibre.
- Sans savoir comment la réforme sera financée et équilibrée financièrement.
- Sans savoir quels seront les critères de pénibilité.
- Sans savoir comment seront compensées les pertes financières pour les fonctionnaires.
- Sans savoir comment seront compensées les pertes financières pour les femmes.
- Sans simulateur individuel.
- Sans attendre la fin des travaux de la commission spéciale « retraite » et la lecture de tous les amendements.

